



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SNCF

Question écrite n° 1285

Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les contraintes financières imposées aux associations d'usagers et de collectionneurs ferroviaires par leur tuteur, la SNCF. Ces associations s'étonnent de l'augmentation du coût de la location de tronçons SNCF qui, de 2005 à 2008, s'est vu appliquer une augmentation moyenne de 40 %, quel que soit le parcours effectué et la qualité et le tonnage du véhicule ferroviaire concerné. Il lui demande donc les intentions du Gouvernement quant à une gestion transparente et raisonnable des tronçons utilisés quant à ces associations.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1285

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2012](#), page 4380

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)